

Lotissement "Le Couzi"
Lieu dit "Le Couzi"
Macrolot n°2,
31810 VENERQUE

Construction de 3 villas duplex

Maître d'ouvrage : Promologis
Immeuble les ponts jumeaux - 2 rue du Docteur Sanieres - BP 387 31007
Toulouse cedex

| |
|-----------------|
| 3 VILLAS |
|-----------------|

NOTICE DESCRIPTIVE DES TRAVAUX

Villas en accession Macrolot 2: n°19,20,21.

Prévue par l'article 18 (alinéa 3) du décret n° 67-1166
Du 22 décembre 1967 et fixée par l'arrêté du 10 mai 1968 Bâtiment éligible RT2020

NOTA :

Le Maître de l'ouvrage se réserve le droit de modifier en cours de travaux le présent document :

- Dans le cas où les transformations envisagées n'apporteraient aucune diminution dans la qualité des prestations, ou seraient nécessaire par des contraintes techniques ou imprévues.
- Dans le cas de cessation de fabrication de certains matériaux ou de retrait d'agrément du C.S.T.B.

1 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DES VILLAS

1.1 INFRASTRUCTURE

1.1.1 Fouilles

Fouilles en rigoles ou en puits pour fondations sous toutes les parois selon études et préconisations des bureaux d'études des sols et du bureau d'études structure.

1.1.2 Fondations

Fondations réalisées par semelles superficielles, pieux et/ou puits en béton armé selon les préconisations des bureaux d'études des sols et du bureau d'étude structures.

1.2 MURS ET OSSATURES

1.2.1 Murs de sous-sol

Sans objet

1.2.1.1 Murs périphériques

Sans objet

1.2.1.2 Murs de refends

Sans objet

1.2.2 Murs de façades (aux différents niveaux)

1.2.2.1 Parties courantes

Réalisées en maçonnerie de briques ou d'agglomérés ou voile en béton armé selon préconisations du bureau d'études structure.

Parements sur les faces extérieures :

- par enduit de type monocouche teinté dans la masse ou plaquette de parement, selon modénature des façades.

Parements sur les faces intérieures des parties habitables :

- Doublage intérieur des villas par un complexe plaque de plâtre et isolant collés (nature et épaisseur selon réglementation acoustique et étude thermique).

1.2.2.2 Allèges

Même constitution que les parties courantes.

1.2.2.3 Trumeaux

Même constitution que les parties courantes

1.2.2.4 Encadrement des baies

- Linteaux en béton armé et/ou coffrés dans éléments appropriés en céramique ou aggloméré de béton ou brique,

- Tableaux, selon localisation :

* Revêtement en enduit sur les façades recevant un enduit,

* Revêtement en plaquette de parement sur les façades recevant une plaquette de parement,

* Encadrement métal ou béton sur les façades recevant un enduit ou une plaquette de parement,

- Seuils et appuis en béton et/ou terre cuite, selon modénature des façades

1.2.3 Murs Pignons

Dito paragraphe 1.2.2.1

1.2.4 Murs mitoyens

Murs en béton banché, ou en blocs de béton redoublé d'un isolant acoustique, selon localisation.

1.2.5 Murs extérieurs divers (en prolongement des terrasses)

- Réalisés en maçonnerie d'agglomérés ou voile en béton armé selon préconisations du bureau d'études structure, parement par enduit de type monocouche teinté dans la masse selon modénature des façades.

1.2.6 Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends)

En béton banché ou maçonnerie, épaisseur conforme au calcul du bureau d'études structure.

1.2.7 Murs ou cloisons séparatifs :

Murs entre deux logements habitables ou entre 2 garages :

- voile béton armé ou maçonnerie, épaisseur variable selon les calculs du BET structure.

Murs entre logements et garage mitoyen :

- maçonnerie en blocs de béton pleins ou briques doublés par complexe plaque de plâtre et isolant, ou par complexe plaque de plâtre et isolant, nature et épaisseur selon définition par le bureau d'étude thermique et la réglementation en vigueur.

1.3 PLANCHERS

1.3.1 Planchers sur étage courant

Dalles en béton armé, épaisseur suivant calculs établis par le BET structure et suivant normes incendie,

- isolation acoustique : conforme à la norme,

1.3.2 Planchers sous terrasse - Sans objet

1.3.3 Planchers sur locaux collectifs, entrées, circulations et locaux chauffés - Sans objet.

1.3.4 Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts

Dalles en béton armé, épaisseur suivant calculs établis par le bureau d'études structure et suivant normes incendie,

- isolation acoustique : conforme à la norme,

1.4 CLOISONS DE DISTRIBUTION

1.4.1 Entre pièces principales

Cloisons alvéolaires de type Placopan de 50 mm ou équivalent.

1.4.2 Entre pièces principales et pièces de service

- Cloisons alvéolaires de type Placopan de 50mm ou équivalent.

1.5 ESCALIERS

1.5.1 Escaliers intérieurs des villas

Escalier en bois avec contremarches, garde-corps latéral à balustres inox.

Garde-corps sur le palier de l'étage.

1.5.2 Escaliers de secours - Sans objet.

1.6 CONDUITS DE FUMEE ET DE VENTILATION

1.6.1 Conduits de fumées des locaux de l'immeuble - Sans objet

1.6.2 Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble - Sans objet

1.6.3 Conduits d'air frais - Sans objet

1.6.4 Conduits de fumée de la chaufferie - Sans objet

1.6.5 Ventilation haute de chaufferie - Sans objet

1.7 CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS

1.7.1 Chutes d'eaux pluviales

Tuyaux de descente EP extérieures de type zinc.

1.7.2 Chutes d'eaux usées

Canalisations de chutes EU, EV et ventilations de chutes, en tuyaux PVC série assainissement, Gaines en cloisons à parement plâtre.

1.7.3 Canalisations en sous-sol - Sans objet.

1.7.4 Branchement aux égouts

Raccordements primaires sur réseaux EU/EV,
Raccordements sur réseau Public en fonction des directives techniques du concessionnaire.

1.8 TOITURES

1.8.1 Charpente, couverture et accessoires

- charpente en bois de type fermettes industrielles ou charpente traditionnelle, comprenant traitement des bois,
- couverture toiture en tuiles mécanique de terre cuite à emboîtement posées sur liteaux compris tuiles de rives et de faîtage ou tuiles canal courant et couvrant suivant préconisations ABF, selon localisation et accessoires d'étanchéité. Teintes selon choix Architecte et préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France,
- Accessoires de couverture pour tous les exutoires,
- Accessoires de couverture pour évacuation des eaux pluviales de type métallique.

1.8.2 Étanchéité et accessoires - Sans objet.

1.8.3 Souches de cheminées, ventilations et conduits divers

Souches de sortie de ventilation de type métallique pour la Ventilation Mécanique Contrôlée

2 LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

2.1 SOLS ET PLINTHES

2.1.1 Sols et plinthes des pièces principales

2.1.1.1 Séjour

- Revêtement en carrelage grès émaillé en 45x45 cm (U3P3), Gamme PUIBELL'ARTE série HOUSE ou FALCO 45*45 avec plinthes assorties de la Galerie du Carrelage ou équivalent.
- Pose droite scellée sur résilient acoustique,
- Plinthes assorties,

2.1.1.2 Chambres logements

- revêtement en sol stratifié de 8 mm d'épaisseur, référence Rovere de la Galerie du Carrelage ou équivalent.
- pose sur résilient acoustique,
- plinthes et barres de seuil assorties,

2.1.2 Sols et plinthes des pièces de service

2.1.2.1 Salle de bains & Salle d'eau

- Revêtement en carrelage grès émaillé en 45x45 cm (U3P3), Gamme PUIBELL'ARTE série HOUSE ou FALCO 45*45 avec plinthes assorties de la Galerie du Carrelage ou équivalent.
- Pose droite scellée sur résilient acoustique,
- Plinthes assorties,

2.1.2.2 Cuisine

- Revêtement en carrelage grès émaillé en 45x45 cm (U3P3), Gamme PUIBELL'ARTE série HOUSE ou FALCO 45*45 avec plinthes assorties de la Galerie du Carrelage ou équivalent.
- Pose droite scellée sur résilient acoustique,
- Plinthes assorties,

2.1.2.3 WC

- Revêtement en carrelage grès émaillé en 45x45 cm (U3P3), Gamme PUIBELL'ARTE série HOUSE ou FALCO 45*45 avec plinthes assorties de la Galerie du Carrelage ou équivalent.
- Pose droite scellée sur résilient acoustique,
- Plinthes assorties,

2.1.2.4 Entrée

- Revêtement en carrelage grès émaillé en 45x45 cm (U3P3), Gamme PUIBELL'ARTE série HOUSE ou FALCO 45*45 avec plinthes assorties de la Galerie du Carrelage ou équivalent.
- Pose droite scellée sur résilient acoustique,
- Plinthes assorties,

2.1.2.5 Dégagements

Au RdC :

- Revêtement en carrelage grès émaillé en 45x45 cm (U3P3), Gamme PUIBELL'ARTE série HOUSE ou FALCO 45*45 avec plinthes assorties de la Galerie du Carrelage ou équivalent.
- Pose droite scellée sur résilient acoustique,
- Plinthes assorties,

Au R+1 :

- revêtement en sol stratifié de 8 mm d'épaisseur, référence Rovere de la Galerie du Carrelage ou équivalent.
- pose sur résilient acoustique,
- plinthes et barres de seuil assorties.

2.1.2.6 Sols des balcons.

- Dalle béton finition bouchardée mosaïque.

2.2 REVETEMENTS MURAUX (AUTRES QUE PEINTURES, PAPIERS PEINTS ET TENTURES)

2.2.1 Revêtements muraux des pièces de service

• Cuisines des villas :

Sans objet

• Salle de bains & salle d'eau :

- Faïence dimensions 20x50, références Dune ou Qube ou Natura ou Sucre ou Drape de la Galerie du Carrelage ou équivalent
- toute hauteur depuis le fond de la baignoire sur 3 côtés, compris tablier et trappe de visite,
- toute hauteur depuis le fond de la douche sur 2 ou 3 côtés selon plans.

2.2.2 Revêtements muraux dans autres pièces

Voir chapitre 2.8 PEINTURES - PAPIERS PEINTS - TENTURE

2.3 PLAFONDS (SAUF PEINTURES, TENTURES)

2.3.1 Plafonds des pièces intérieures

- Pour les étages courants : dalles béton,
- Pour les étages sous charpentes bois :
 - plaque(s) de plâtre sur ossature métallique,
 - isolation du plafond sous combles par laine minérale soufflée ou déroulée, selon préconisation de l'étude thermique.

2.3.2 Plafond des séchoirs à l'air libre - Sans Objet

2.3.3 Plafond des loggias / terrasses - Sans Objet.

2.3.4 Sous face des balcons - Sans Objet

2.3.5 Plafond des garages - Sans Objet.

2.4 MENUISERIES EXTÉRIEURES

2.4.1 Menuiseries extérieures des pièces principales

Menuiseries en Aluminium, constitués de vantaux ouvrants à la française et/ ou oscillo-battante et/ou châssis fixes.

- vitrage opaque pour les allèges vitrées,
- double vitrage satisfaisant aux normes acoustiques et thermiques.

2.4.2 Menuiseries extérieures des pièces de services

Dito 2.4.1

- vitrage opaque pour les menuiseries des pièces des services (salle de bains, salle d'eau, WC), vitrage anti-effraction SP10.

2.5 FERMETURES EXTÉRIEURES ET OCCULTATIONS, PROTECTION ANTISOLAIRE

2.5.1 Pièces principales

Volets roulants en Aluminium intégrés aux menuiseries, manœuvre électrique.

2.5.2 Pièces de service

Pas de volets roulants sur les salles de bains, les salles d'eau & les WC.

2.6 MENUISERIES INTERIEURES

2.6.1 Huisseries et bâtis

Huisseries métalliques ou bois.

2.6.2 Portes intérieures

Portes de distribution intérieures de type isoplanes, finition laquée lisse d'usine.

Quincaillerie :

- serrure bec de cane sans clef pour les chambres,
- serrure bec de cane sans clef pour les autres pièces de vie,
- serrure bec de cane à condamnation de l'intérieur et décondamnation d'urgence depuis l'extérieur pour WC, salle de bains et salle d'eau,
- butoirs de porte.

2.6.3 Impostes et menuiseries

Sans Objet

2.6.4 Portes palières / d'entrées

- Porte d'entrée à âme pleine peinte de chez MALERBA avec joints isophoniques, ensemble bloc porte satisfaisants aux normes acoustiques et thermiques.

- Quincaillerie :

- serrure de sûreté 3 points, cylindre européen,
- accessoires : béquillage double sur plaque, butée de porte,

2.6.5 Portes de placards

Type coulissant sur rail ou ouvrant à la française, suivant implantation et dimensions. Aménagement confère paragraphe 2.9.5.1.

2.6.6 Portes locaux de rangements

Dito article 2.6.2.

2.6.7 Moulures et habillages - Sans objet

2.7 SERRURERIE ET GARDE-CORPS

2.7.1 Garde-corps et barres d'appui des balcons - Sans objet.

2.7.2 Grilles de protection des châssis des salles de bains et des WC Sans objet.

Les menuiseries recevront un vitrage anti-effraction SP10.

2.7.3 Séparatifs des terrasses - Sans objet

2.7.4 Brises-vues

Selon localisation à l'arrière des terrasses, brises-vues en lames métalliques finition par peinture et/ou thermolaquage en harmonie avec l'ensemble des autres serrureries selon indication de l'architecte et principe des façades.

2.8 PEINTURES, PAPIERS PEINTS, TENTURES

2.8.1 Peintures extérieures et vernis

2.8.1.1 Sur menuiseries - Sans Objet.

2.8.1.2 Sur fermetures et protections - Sans Objet.

2.8.1.3 Sur serrurerie

Extérieures : traitement par peinture et/ou thermo-laquage

2.8.1.4 Sur béton extérieur

Peinture minérale ou enduit selon localisation des ouvrages.

2.8.1.5 Sur débords de chevrons et voliges apparents

Lasure.

2.8.2 Peintures intérieures

2.8.2.1 Sur menuiseries

Peinture acrylique sur huisseries métalliques et portes d'entrée, Peinture laquée d'usine sur portes de distribution.

2.8.2.2 Sur murs

- Peinture lisse, finition velours, acrylique blanche 2 couches sans COV, lavable,

2.8.2.3 Sur plafond

Projection de gouttelettes grain fin pour les pièces sèches.

Projection de gouttelettes grain fin et peinture finition velours, acrylique blanche 2 couches sans COV, lavable, pour les pièces humides.

2.8.2.4 Sur canalisations, tuyauteries, chutes, élément de chauffage et divers

Peinture glycérophtalique satinée sur les supports apparents.

2.8.3 Papiers peints

2.8.3.1 Sur murs - Sans objet

2.8.3.2 Sur plafonds - Sans objet

2.8.4 Tentures (tissus toiles plastifiées, etc.)

2.8.4.1 Sur murs - Sans objet

2.8.4.2 Sur plafonds - Sans objet

2.9 EQUIPEMENTS INTERIEURS

2.9.1 Équipements ménagers

2.9.1.1 Bloc évier, robinetterie

- Équipement cuisine : meuble évier avec évier inox (1 cuve)
- Robinetterie de type mitigeur estampillé CE & NF bec orientable, avec cartouche double débit de chez Porcher ou équivalent.

2.9.1.2 Appareils et mobiliers

- Pas d'équipement de cuisine.
- Emplacement pour réfrigérateur,
- Emplacement lave-vaisselle et/ou lave-linge selon plans.

2.9.1.3 Évacuation des déchets - Sans Objet.

2.9.1.4 Armoire sèche-linge - Sans Objet

2.9.2 Équipements sanitaires et plomberie

2.9.2.1 Distribution d'eau froide

Distribution de chaque villa par canalisations encastrées en cuivre ou polyéthylène réticulé sous gaines ou apparentes à partir du robinet d'arrêt général.

2.9.2.2 Distribution d'eau chaude collective et comptage - Sans objet

2.9.2.3 Production et distribution d'eau chaude individuelle

Production d'eau chaude par ballon thermodynamique intégré à la pompe à chaleur.

2.9.2.4 Evacuations

Canalisations apparentes en PVC.

2.9.2.5 Distribution de gaz - Sans objet.

2.9.2.6 Branchements en attente

Une attente et évacuation pour machine à laver la vaisselle et à laver le linge selon plans.

2.9.2.7 Appareils sanitaires

- RDC des T3 et T4: Douche à l'italienne, siphon de douche, robinetterie (dimensions selon localisation des salles d'eau)
- Etage des T3: Bac douche 90x120, siphon de douche, robinetterie
- Etage des T4: Baignoire en acier émaillé de couleur blanche avec tablier de baignoire faïencé, Vidage automatique, robinetterie, selon plans.
- Meuble-vasque : composé d'un plan vasque en résine de synthèse (simple ou double vasque selon localisation). En partie basse, meuble mélaminé avec tiroirs sur pieds aluminium, surmonté d'un miroir avec bandeau lumineux en partie haute.
- Simple vasque pour les T3, double vasques pour les T4.
- Cuvette WC en porcelaine vitrifiée blanche avec réservoir d'eau attenant, chasse d'eau économique à 2 positions, abattant double blanc.

2.9.2.8 Robinetterie

Robinetterie de type mitigeur Certifié NF, & CE garantie 10 ans sur tous les équipements sanitaires (lavabos, douches, baignoires).

- Baignoires : mitigeur type bain-douche à inverseur à retour automatique avec ensemble de douche sur support mural,
- Douche : mitigeur type douche flexible et douchette sur support mural,
- Lavabos – Vasques : mitigeur à bec fixe,
- Eviers : mitigeur à bec orientable.

2.9.2.9 Accessoires divers - Sans objet.

2.9.3 Equipements électrique

2.9.3.1 Type d'installation

Installation encastrée conforme à la norme NF-C 15100 et NF-C 14-100 Tableau d'abonné encastré avec porte de façade blanche.
Conducteurs en cuivre sous gaine plastique encastrée dans planchers, murs, cloisons.

Détecteur de fumées pour chaque villa.

2.9.3.2 Puissance à desservir

Suivant prescriptions de l'EDF et Calcul de l'Etude Thermique par type de villa.

2.9.3.3 Equipement de chaque pièce

- Appareillage conforme à la Norme NF-C 15100.
- Les terrasses sont équipées d'une prise étanche et d'une applique extérieure commandée par un interrupteur intérieur.

2.9.3.4 Sonnerie de porte palière

- Sonnettes à l'entrée de chaque maison.

2.9.4 Chauffage, cheminées, ventilations

Installation conforme aux normes à la RE 2020.

L'ensemble de l'installation est réalisé selon les prescriptions définies par l'étude thermique.

2.9.4.1 Type d'installation

Le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire seront assurés par une pompe à chaleur air/air double service avec ballon thermodynamique intégré à la pompe à chaleur, mono-split dans séjour, panneaux rayonnants dans les chambres, sèche serviette électriques dans les salles de bains, avec thermostat d'ambiance à programmation.

2.9.4.2 Température garanties dans les diverses pièces par T° min. extérieure de -5° C

Température garantie dans les diverses pièces par -5° C extérieur.

- séjour : 19 °C;
- salles de bains : 22 °C;
- dans les autres pièces : 18°C

2.9.4.3 Appareils d'émissions de chaleur

Les corps de chauffe seront des panneaux rayonnants dans les chambres et un mono-split dans le séjour, dimensionnement selon étude de l'entreprise,

- Sèche serviettes électriques dans les salles de bains & salle d'eau.

2.9.4.4 Conduits de fumée - Sans objet

2.9.4.5 Conduits et prises de ventilation

Ventilation mécanique contrôlée individuelle simple flux. Groupe VMC placé en combles.

Les cuisines, les salles de bains, les salles d'eau, les WC sont équipés de bouches d'évacuation de l'air vicié.

2.9.4.6 Conduits et prises d'air frais

Les pièces principales reçoivent de l'air frais par des grilles de ventilation hygroréglables prévues dans les menuiseries extérieures ou les volets roulants selon les classements des façades et selon étude thermique.

2.9.5 Équipement intérieur des placards et pièces de rangements

2.9.5.1 Placards

Aménagements réalisés en panneaux mélaminés blanc.

Placard d'entrée :

- 1 tablette chapelière sur toute la largeur et la longueur du placard à 1,80m de hauteur,
- 1 tringle métallique ovoïde avec vis de blocage,

Autres placards :

- 1 tablette chapelière sur toute la largeur & la longueur du placard à 1,80m de hauteur,
- 1 séparation verticale positionnée à 1/3 de la largeur du placard,
- sur la moitié du placard ou les 1/3 de la largeur pour les grands placards : 3 étagères de largeur maxi 60 cm sur la hauteur disponible,
- sur la moitié du placard ou les 2/3 de la largeur pour les grands placards : 1 tringle métallique ovoïde avec vis de blocage.

2.9.5.2 Pièces de rangements – Sans objet

2.9.6 Equipements de télécommunications

2.9.6.1 Radio T.V.

- 2 prises RJ45 dans le séjour.
- 2 prises RJ45 dans la chambre principale. Une à côté du lit et une face au lit
- 1 prise RJ45 dans chacune des autres chambres.
- Installation individuelle télévision pour recevoir la TNT

2.9.6.2 Téléphone/Réseau Communication

Nombre de prises conforme à la norme NF-C 15100.

2.9.6.3 Commande d'ouverture de la porte principale d'entrée de la résidence - Sans objet

2.9.7 Autres équipements - Sans objet

3 ANNEXES PRIVATIVES

3.1 RANGEMENT TERRASSE – Sans objet

3.2 GARAGES

3.2.1 Murs ou cloisons

Réalisées en maçonnerie de briques ou d'agglomérés ou voile en béton armé selon préconisations du bureau d'études structure.

3.2.2 Plafonds

Dalles en béton armé, épaisseur suivant calculs établis par le bureau d'études structure et suivant normes incendie,
- isolation acoustique : conforme à la norme,
- finition inférieure : lissée en plafond courant, comprenant traitement des joints de prédalles et isolation thermique.

3.2.3 Sols

Dalle béton brute.

3.2.4 Portes d'accès

Porte de garage individuel.

3.2.5 Ventilation naturelle – Sans objet

3.2.6 Équipement électrique

2 prises électriques et 1 points lumineux.

3.3 **PARKING EXTERIEUR**

3.3.1 Sol

En enrobé ou béton.

3.3.2 Délimitation au sol

Par peinture blanche ou plot encastré dans les alvéoles du revêtement.

3.3.3 Système de repérage

Par numérotation à la peinture blanche ou par plaque sur bordure.

3.3.4 Système condamnant l'accès

- Sans objet

3.4 **LOGAUX VÉLOS PRIVATIFS** – Sans objet

6 **PARTIES COMMUNES EXTÉRIEURES À L'IMMEUBLE ET LEURS ÉQUIPEMENTS**

6.1 **VOIRIE ET PARKINGS**

6.1.1 Voirie d'accès

- En enrobé

6.1.2 Trottoirs

- En enrobé ou béton balayé

6.1.3 Parkings visiteurs

- En enrobé.

6.2 **CIRCULATIONS DES PIETONS**

6.2.1 Chemins d'accès aux entrées, emmarchements, rampes, cours

- En enrobé ou béton balayé ou béton brut

6.3 **ESPACES VERTS**

6.3.1 Aires de repos - Sans objet

6.3.2 Plantations d'arbres, arbustes, fleurs

Plantation de massifs et arbustes de diverses essences selon aménagement paysager du Permis d'Aménager.

6.3.3 Engazonnement

Engazonnement, selon aménagement paysager du Permis d'Aménager.

La présence de cailloux est possible.

La terre végétale est issue du site.

La terre végétale n'est pas d'une terre d'apport criblée.

6.3.4 Arrosage

Arrosage des plantations, selon aménagement paysager du Permis d'Aménager.

6.3.5 Bassins décoratifs - Sans objet

6.3.6 Chemins de promenade - Sans objet

6.4 **AIRE DE JEUX ET EQUIPEMENTS SPORTIFS**

6.4.1 Sols - Sans objet

6.4.2 Equipements - Sans objet

6.5 ECLAIRAGE EXTERIEUR

6.5.1 Signalisation de l'entrée des villas

Par luminaires encastrés ou en appliques suivant étude spécifique de l'Architecte, Commande par détecteur de présence

6.5.2 Éclairage des voiries, espaces verts, jeux et autres selon aménagement du Permis d'Aménager.

6.6 COLLECTE DES DECHETS

3 colonnes enterrées seront mises en place dans la partie Sud de l'opération. 1 pour les ordures ménagères, 1 pour le tri des déchets fibreux (papiers / cartons) et 1 pour le tri des déchets non fibreux (plastiques et métaux)

6.7 CLOTURES

6.7.1 Sur rue

Clôtures sur voies, espaces verts communs ou cheminement piétons : Hauteur totale 1,50 m. Clôtures constituées d'un muret de 40 cm de haut environ enduit sur les deux faces coiffées d'un chaperon en béton et surmonté d'une serrurerie à barreaudage vertical d'une hauteur de 1m10. Les clôtures seront doublées de haies. (hauteurs données à titre indicatif à adapter suivant profil de voirie et adaptation au terrain en pente)

6.7.2 Avec les propriétés voisines

Caractéristiques : Hauteur totale 1,50m matérialisée par soit :

- des panneaux en mailles rigides,
 - un muret enduit avec chaperon béton d'une hauteur de 40cm de haut surmonté de panneaux en mailles rigides,
 - ou un mur toute hauteur enduit avec chaperon béton.
- Les bâches plastiques, panneaux composés de canisse ou bois, et les lames PVC s'insérant dans la maille de la clôture sont proscrits.
(hauteurs données à titre indicatif à adapter suivant profil de voirie et adaptation au terrain en pente)

- RESEAUX DIVERS

6.7.3 Eau

Raccordement au réseau général, compteur divisionnaire par maison selon les instructions du concessionnaire.

6.7.4 Gaz: Sans objet

6.7.5 Electricité

Compteur individuel à l'intérieur de la villa, placé par EDF dans chaque villa.

Alimentation par réseau EDF sur le réseau extérieur selon les instructions du concessionnaire.

6.7.6 Poste d'incendie, extincteurs - Sans objet

6.7.7 Egouts

Branchement sur le réseau public.

6.7.8 Epuration des eaux - Sans objet

6.7.9 Télécommunications

Raccordement effectué par Orange.

6.7.10 Drainage du terrain - Sans objet

6.7.11 Evacuation des eaux de pluie

Collecte des eaux pluviales conforme aux directives des services concessionnaires et du Permis d'Aménager.

Chaque lot disposera d'un raccordement reprenant uniquement le débit de fuite autorisé ou le trop plein en cas de saturation du dispositif de stockage mis en place sur le lot. Cet ouvrage de stockage (citerne ou tout autre dispositif), aura un volume en fonction de la construction et de 4m3 minimum par lot.